

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à sa séance ordinaire du 8 septembre 2026, le conseil municipal de la Ville de Victoriaville a adopté les règlements suivants :

1. **LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1654-2026** modifiant le Règlement numéro 1556-2024 instaurant un programme de crédit de taxes foncières.
2. **LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1655-2026** modifiant le Règlement numéro 1392-2021 concernant les réseaux d'eau potable et d'égouts.
3. **LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1656-2026** décrétant le Programme municipal d'aide à la préservation et à la restauration du patrimoine.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture ou en accédant aux liens suivants :

- <https://d16k40le270owi.cloudfront.net/Documents/service-juridique/avis-publics/1654-2026.pdf>
- <https://d16k40le270owi.cloudfront.net/Documents/service-juridique/avis-publics/1655-2026.pdf>
- <https://d16k40le270owi.cloudfront.net/Documents/service-juridique/avis-publics/1656-2026.pdf>

VICTORIAVILLE, le 9 septembre 2026

La greffière,

ROSANE ROY

